



F23 - Gestion différenciée des espaces ouverts au public

DATES

- 27 mai 2026

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

298 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor, 14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir une méthodologie de mise en œuvre de la gestion différenciée
Appréhender les techniques d'entretien favorables à la biodiversité

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Les modalités de mise en œuvre de la gestion différenciée
 2. Approche écologique de l'aménagement et l'entretien d'un espace vert
 3. Végétaliser autrement
 4. La communication sur les changements des pratiques

POUR QUI ?

Agents ou responsables territoriaux, entreprises du paysage, élus locaux, responsables d'équipe d'entretien d'espace végétalisé

PRÉREQUIS

Connaître les problématiques et contraintes d'entretien des JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures).

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, fiches outils, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

Pour débiter : F22 - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires

Pour aller plus loin : F28 - L'écopâturage en espace